

CHEMINS DE FER.

LOUISVILLE & NASHVILLE

Quatre fois par semaine... 7:15 a.m. Express tous les jours... 6:15 p.m.

QUEEN & CRESCENT ROUTE

N° 1 Limited... 8:45 a.m. N° 2 Pan American special... 8:10 p.m.

ILLINOIS CENTRAL

N° 2 Chicago limited... 8:15 p.m. N° 33 local mail... 10:55 p.m.

THE YAKO AND MISSISSIPPI VALLEY

Vicksburg express... 5:50 p.m. Bayou Sara Accommodation... 9:40 a.m.

SOUTHERN PACIFIC COMPANY

Local... 11:10 a.m. O. and Houston... 5:15 p.m.

TEXAS AND PACIFIC

Fort Worth and Hot Springs express... 7:50 a.m. Local... 12:05 p.m.

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE

Dimanche seulement... 7:25 p.m. Tous les jours excepté dimanche et samedi.

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY

Tous les jours excepté dimanche, mardi et jeudi... 8:10 a.m. Dimanche seulement.

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY

Tous les jours excepté dimanche, mardi et jeudi... 7:00 a.m. De Shell Beach... 10:02 a.m.

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY

Tous les jours excepté dimanche, mardi et jeudi... 8:00 a.m. De Shell Beach... 10:02 a.m.

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY

Tous les jours excepté dimanche, mardi et jeudi... 8:00 a.m. De Shell Beach... 10:02 a.m.

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY

Tous les jours excepté dimanche, mardi et jeudi... 8:00 a.m. De Shell Beach... 10:02 a.m.

BULLETIN FLUVIAL

Nouveau-Orléans, 4 septembre 1905. Pour les renseignements... Bureau Municipal des Travaux Publics.

Table with columns: Noms, Hauteurs, etc. showing water levels for various locations like Bayou Lafourche, Bayou de la Chalosse, etc.

EPARGNEZ DU TEMPS

L'ARGENT

L'Annuaire de Soards DE 1905.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX QU'EN ANNÉE PRÉCÉDENTE... Annoncez dans ce Soards que vous êtes... 25 Centes par An, 50 Centes par 5 Ans.

Remède du Moment

LA FIEVRE JAUNE, à mon offre. 129 rue Decatur.

AVIS DE SUCCESSIONS

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE DE LA LOUISIANE - No 77,003 - Division D. - Attribue que...

Succession de Joseph Delmonde.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE DE LA LOUISIANE - No 77,004 - Division D. - Attribue que...

Succession de Joseph O. Duport.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE DE LA LOUISIANE - No 77,005 - Division D. - Attribue que...

Succession de Justin G. Despit.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE DE LA LOUISIANE - No 77,006 - Division D. - Attribue que...

Succession de Joseph O. Duport.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE DE LA LOUISIANE - No 77,007 - Division D. - Attribue que...

Succession de Joseph O. Duport.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE DE LA LOUISIANE - No 77,008 - Division D. - Attribue que...

Succession de Joseph O. Duport.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE DE LA LOUISIANE - No 77,009 - Division D. - Attribue que...

Succession de Joseph O. Duport.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE DE LA LOUISIANE - No 77,010 - Division D. - Attribue que...

CHARTRE

De la compagnie dite: NEW ORLEANS RAILWAY AND LIGHT COMPANY.

STAT DE LA LOUISIANE. Ville de la Nouvelle-Orléans. Qu'il soit en que le quatorzième jour du mois d'octobre de l'année de notre déclin...

ARTICLE I. Le nom de ladite corporation sera: 'NEW ORLEANS RAILWAY AND LIGHT COMPANY'.

ARTICLE II. Le domicile de ladite corporation sera en la ville de Nouvelle-Orléans, État de la Louisiane...

ARTICLE III. Les objets et fins pour lesquels est scellée cette corporation et la nature des affaires à exploiter par elle...

ARTICLE IV. Le stock capital de la dite corporation est représenté par 500,000 actions de cent dollars chacune...

ARTICLE V. Les pouvoirs de ladite corporation seront exercés par un conseil d'administration...

ARTICLE VI. Les pouvoirs de ladite corporation seront exercés par un conseil d'administration...

ARTICLE VII. Les pouvoirs de ladite corporation seront exercés par un conseil d'administration...

ARTICLE VIII. Les pouvoirs de ladite corporation seront exercés par un conseil d'administration...

ARTICLE IX. Les pouvoirs de ladite corporation seront exercés par un conseil d'administration...

ARTICLE X. Les pouvoirs de ladite corporation seront exercés par un conseil d'administration...

ARTICLE XI. Les pouvoirs de ladite corporation seront exercés par un conseil d'administration...

ARTICLE XII. Les pouvoirs de ladite corporation seront exercés par un conseil d'administration...

ARTICLE XIII. Les pouvoirs de ladite corporation seront exercés par un conseil d'administration...

ARTICLE XIV. Les pouvoirs de ladite corporation seront exercés par un conseil d'administration...

CHARTRE

Tous les paiements de dividendes sur ledit stock...

ARTICLE I. Le nom de ladite corporation sera: 'NEW ORLEANS RAILWAY AND LIGHT COMPANY'.

ARTICLE II. Le domicile de ladite corporation sera en la ville de Nouvelle-Orléans, État de la Louisiane...

ARTICLE III. Les objets et fins pour lesquels est scellée cette corporation...

ARTICLE IV. Le stock capital de la dite corporation est représenté par 500,000 actions...

ARTICLE V. Les pouvoirs de ladite corporation seront exercés par un conseil d'administration...

ARTICLE VI. Les pouvoirs de ladite corporation seront exercés par un conseil d'administration...

ARTICLE VII. Les pouvoirs de ladite corporation seront exercés par un conseil d'administration...

ARTICLE VIII. Les pouvoirs de ladite corporation seront exercés par un conseil d'administration...

ARTICLE IX. Les pouvoirs de ladite corporation seront exercés par un conseil d'administration...

ARTICLE X. Les pouvoirs de ladite corporation seront exercés par un conseil d'administration...

ARTICLE XI. Les pouvoirs de ladite corporation seront exercés par un conseil d'administration...

ARTICLE XII. Les pouvoirs de ladite corporation seront exercés par un conseil d'administration...

ARTICLE XIII. Les pouvoirs de ladite corporation seront exercés par un conseil d'administration...

ARTICLE XIV. Les pouvoirs de ladite corporation seront exercés par un conseil d'administration...

ARTICLE XV. Les pouvoirs de ladite corporation seront exercés par un conseil d'administration...

CHARTRE

pour les paiements de dividendes sur ledit stock...

ARTICLE I. Le nom de ladite corporation sera: 'NEW ORLEANS RAILWAY AND LIGHT COMPANY'.

ARTICLE II. Le domicile de ladite corporation sera en la ville de Nouvelle-Orléans, État de la Louisiane...

ARTICLE III. Les objets et fins pour lesquels est scellée cette corporation...

ARTICLE IV. Le stock capital de la dite corporation est représenté par 500,000 actions...

ARTICLE V. Les pouvoirs de ladite corporation seront exercés par un conseil d'administration...

ARTICLE VI. Les pouvoirs de ladite corporation seront exercés par un conseil d'administration...

ARTICLE VII. Les pouvoirs de ladite corporation seront exercés par un conseil d'administration...

ARTICLE VIII. Les pouvoirs de ladite corporation seront exercés par un conseil d'administration...

ARTICLE IX. Les pouvoirs de ladite corporation seront exercés par un conseil d'administration...

ARTICLE X. Les pouvoirs de ladite corporation seront exercés par un conseil d'administration...

ARTICLE XI. Les pouvoirs de ladite corporation seront exercés par un conseil d'administration...

ARTICLE XII. Les pouvoirs de ladite corporation seront exercés par un conseil d'administration...

ARTICLE XIII. Les pouvoirs de ladite corporation seront exercés par un conseil d'administration...

ARTICLE XIV. Les pouvoirs de ladite corporation seront exercés par un conseil d'administration...

ARTICLE XV. Les pouvoirs de ladite corporation seront exercés par un conseil d'administration...

C. LAZARD & CO., L'd. LES ANCIENS ET POPULAIRES MARCHANDS DE VETEMENTS CONFECTIONNÉS, d'Articles de toilette et de Chapeaux.

D. MERCIER'S SONS. Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

PORTEZ-MOI CETTE ANNONCE et je vous vendrai n'importe lequel des articles de mon stock au prix coûtant. Diamants, Montres, Argenterie, Verre Taillé et Joaillerie en Or. A. M. HILL, 635 rue du Canal.

F. A. BRUNET, IMPORTATEUR DIRECT. HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER. 313 ALLIANCES ET RAGUE DE ROYALE EN TOUT GENRE.

Alliances et tous autres genres de Bagues de Mariage. Médailles de tous dessins en argent et en or. WM. FRANTZ & CO., JOAILLIERS.

L'ABEILLE - DE LA - Nlle-Orléans. CUMBERLAND TELEPHONE 2096-21. 16 RUE ASTOR, A UN ILET DU LAC. HOTEL DE FAMILLE.

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe. INCORPORÉE EN 1856. Succursale de la COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Maison du Nord CHICAGO, COTE NORD, HOTEL DE FAMILLE, 16 RUE ASTOR, A UN ILET DU LAC. Situé dans un des plus beaux quartiers de la ville, et fréquenté par le meilleur monde.